



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

DÉCLARATION

94/47

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

NOTES POUR UNE ALLOCUTION DE
L' HONORABLE SERGIO MARCHI,
MINISTRE DE LA CITOYENNETÉ ET DE L'IMMIGRATION
ET CHEF DE LA DÉLÉGATION DU CANADA,
À LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE
SUR LA POPULATION ET LE DÉVELOPPEMENT

LE CAIRE, Égypte
Le 6 septembre 1994

Canada

Monsieur le Président, distingués délégués,

Dans la capitale du Canada, Ottawa, où je vis et travaille aujourd'hui, il y a ce que l'on appelle une «horloge terrestre». Située à l'entrée de l'immeuble qui abrite le Centre de recherches pour le développement international, elle a l'air d'une horloge bien ordinaire, au tic-tac inexorable.

Mais elle est différente des autres.

Elle relie la population de la planète à la terre-mère dont nous puisons tous la vie. Et elle illustre le défi qui nous rassemble tous à la Conférence du Caire. Car au passage de chaque minute, 180 nouvelles personnes voient le jour sur terre et quelque 20 acres de terres sont perdues.

Population et développement durable

Au Caire, nous avons fait un pas important, et un pas historique, en reconnaissant que le problème démographique n'est pas seulement une question de chiffres ni de niveaux de fertilité. Lorsqu'on parle de démographie, on parle aussi de pauvreté extrême, d'analphabétisme, de mortalité chez les femmes en couches, mais aussi d'habitudes de consommation déraisonnables dans les pays développés. Des problèmes de cette ampleur résistent à tous nos efforts pour y trouver des solutions simples.

Le projet du Programme d'action — que le Canada appuie — énonce les difficultés qui nous attendent. Et après des négociations ardues, nous avons accepté 90 p. 100 de ses thèmes. Voilà pourquoi je trouve encourageant de constater que cette conférence, comme celles qui l'ont précédée, nous aide à progresser, en tant que famille humaine, vers une meilleure qualité de vie.

En songeant à des rassemblements antérieurs sur des sujets étroitement liés — le Sommet de l'enfance, le Sommet de la terre, la Conférence sur les droits humains — nous pouvons voir qu'à chaque fois, il y a eu véritablement un progrès. Mais l'horloge continue de marquer le temps qui passe... Que pouvons-nous faire pour ralentir son mouvement?

La démarche du Canada est simple. Nous voulons favoriser le développement de sociétés saines, où tous les hommes, femmes et enfants puissent réaliser leur potentiel.

Dans cette perspective, j'aborderai cinq aspects de la population et du développement qui tiennent particulièrement à coeur aux Canadiens :

- l'habilitation des femmes;
- l'environnement;

- le partenariat sur une base multilatérale;
- la santé génésique;
- la migration.

L'habilitation des femmes

Comme le disait un jour le mahatma Gandhi : «Si vous éduquez un homme, vous éduquez un individu. Si vous éduquez une femme, vous éduquez toute la famille.» L'habilitation des femmes signifie pour moi qu'elles bénéficient des droits fondamentaux suivants :

- le droit d'accès à l'emploi;
- le droit aux soins et à l'éducation;
- le droit de déterminer combien d'enfants elles auront;
- le droit de choisir l'orientation que leur vie prendra.

Ce sont là des droits fondamentaux de la personne. Mais ce sont aussi des droits qui renforcent la famille, qui est la pierre angulaire de toute société civilisée. En aidant les femmes, nous ouvrirons la porte à une meilleure qualité de vie pour tous les membres de la famille, auxquels nous donnerons en fait la maîtrise de leur vie.

Environnement

Concernant l'environnement, il ne s'agit pas de savoir d'où vient le problème, mais de savoir qui va se charger des solutions. Il est impossible d'imaginer que la famille humaine puisse survivre au XXI^e siècle, si l'on ne résout pas à la fois le problème de la consommation vertigineuse dans le Nord et celui de la croissance de la population et de la croissance économique durable dans le Sud.

Les problèmes mondiaux tels que celui de la croissance démographique ne sont pas seulement l'affaire des gouvernements.

Partenariat et multilatéralisme

Les problèmes dont nous débattons aujourd'hui ne sont ni créés, ni résolus en vase clos. Nous sommes heureux de constater que le projet de Programme d'action reconnaît l'importance de partenariats avec ceux qui soignent et ceux qui enseignent.

Les partenariats, et notamment ceux qui sont établis avec les ONG [organisations non gouvernementales], répondent à la nécessité d'agir au niveau local, mais c'est par la coopération

internationale que nous serons en mesure d'agir au niveau mondial. Pour les Canadiens, c'est par la pratique du multilatéralisme, dans le cadre d'institutions comme l'ONU, le Commonwealth et la Francophonie, que peut vraiment s'épanouir le partenariat au niveau international. Seul le partenariat à l'échelle multilatérale nous permettra de résoudre les grands problèmes de notre temps.

Le problème de la santé génésique

En tant que membres de la communauté internationale, il nous incombe à tous de reconnaître certaines réalités et de trouver le courage d'agir. Sont au nombre de ces réalités :

- les taux excessifs de mortalité des femmes en couches, souvent par suite d'avortements pratiqués dans des conditions insalubres;
- la propagation alarmante du SIDA;
- les problèmes reliés à la grossesse chez les adolescentes, avec les risques que cela suppose pour la santé de la mère et de l'enfant;
- les taux élevés de mortalité infantile.

Ce sont là des problèmes considérables, qui requièrent des mesures urgentes.

Mais nous sommes confrontés à des défis de taille, surtout dans le domaine de la santé génésique et des droits de reproduction. Le Canada estime, et son point de vue est bien exprimé dans le Programme d'action, que l'hygiène de la reproduction est un droit fondamental de la personne. Ce droit est déjà énoncé implicitement dans le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et dans les autres instruments onusiens dont nous sommes tous signataires. Nous reconnaissons aussi que la contrainte et les objectifs démographiques arbitraires n'ont pas leur place dans le monde d'aujourd'hui. Non seulement constituent-ils des violations flagrantes des droits de la personne mais, de plus, ils ne sont pas durables.

Nous partageons l'opinion exprimée dans le Programme à l'effet que le développement ne suffira pas à lui seul à freiner la croissance démographique. Il doit être accompagné de la reconnaissance des droits des femmes et d'un appui à ces droits, particulièrement ceux qui sont liés à la santé et à la planification familiale. La protection de la santé de la mère et de l'enfant — qui est au coeur de ce dont nous discutons — ne relève pas des seuls pays en développement. Récemment, par exemple, mon gouvernement a lancé un programme de nutrition prénatale pour aider les femmes pauvres à donner naissance à des

enfants en meilleure santé. Il s'agit là d'un domaine dans lequel nous devons tous travailler plus fort.

Nous devons aussi agir pour que les hommes et les femmes puissent avoir accès à l'ensemble des services de planification familiale qui soient à la fois disponibles sur une base volontaire et sensibles aux facteurs culturels. Et sur ce point, je veux que l'on me comprenne bien : le Canada n'encourage pas l'avortement comme moyen de planification familiale. Reconnaisant que cette question reste particulièrement délicate, nous serions favorables à un Programme d'action, qui reconnaît que les États peuvent réglementer — ou ne pas réglementer, comme ils le jugent bon — les services liés à l'avortement. Il serait faux de comprendre notre appui au programme comme une tentative de créer un droit à l'avortement à l'échelle internationale.

La dure vérité est que des milliers de mères meurent chaque année à la suite d'avortements pratiqués n'importe comment, et que des milliers d'autres enfants périront en raison de l'absence de programmes élémentaires de sensibilisation et de planification. Nous devons agir immédiatement pour traiter ce grave problème de santé publique. Nous croyons que la planification familiale — accompagnée d'un ensemble complet de services en matière de reproduction et de soins médicaux primaires — est le moyen de réduire le recours à l'avortement, non seulement pour des raisons de santé, mais par respect pour la condition humaine.

Après tout, il n'est pas question ici d'avortement, il est question d'altruisme; il est question de solutions véritables et durables, pour ceux et celles dont les besoins sont criants.

Le problème des migrations

On a beaucoup parlé — dans les médias, et ici dans les corridors — des droits de reproduction, mais l'on n'a guère entendu parler des migrations involontaires comme menace croissante pour la sécurité humaine au niveau mondial.

Le Canada considère le chapitre des migrations comme une réalisation de taille, en particulier pour l'équilibre qu'il établit :

- entre la compassion et le contrôle;
- entre les migrations et le droit de vivre dans sa patrie;
- entre les responsabilités du pays d'accueil et celles du nouvel arrivant.

Pourtant, le chapitre n'est pas complaisant. Il décrit clairement les trois grands défis qu'il nous faut encore relever : la prévention, la protection et l'intégration.

Trop de gens sur terre sont forcés de quitter leurs foyers en raison de contraintes économiques, de la dégradation de l'environnement, des guerres, des famines ou des violations des droits de la personne. Il ressort clairement du Programme d'action que les pays doivent travailler ensemble à réduire les migrations involontaires en s'attaquant aux racines de ce problème — dont l'une est la surpopulation.

De par le monde, les déplacements de populations touchent aujourd'hui 100 millions de personnes. Vingt-trois millions d'entre elles, essentiellement des femmes et de jeunes enfants, sont considérées comme des réfugiées. Qu'advient-il de tous ces gens?

Pourquoi ce silence lourd de menaces? Traitons plutôt de ces questions franchement. Nous devons mettre à contribution tous les instruments dont nous disposons — ouverture des marchés, investissements étrangers, prévention des conflits, progrès des droits de la personne — pour faire en sorte que le fait de migrer soit toujours le résultat d'un choix, non le résultat du désespoir.

Le deuxième défi que nous devons relever au chapitre des migrations se rapporte à la protection. La plupart des mouvements de réfugiés continueront de se faire dans les pays du monde en développement. Ces pays, qui offrent un refuge à leurs voisins, ont fait preuve d'une générosité exemplaire — et la communauté internationale doit les aider en montrant le même esprit de collaboration et de solidarité.

Ces mouvements de réfugiés continueront de mettre à rude épreuve les ressources de cette institution qu'est l'asile — et nous devons travailler ensemble afin de renforcer et d'adapter cette institution pour qu'elle réponde aux réalités contemporaines.

Le troisième grand défi est celui qui consiste à faire en sorte que les nouveaux venus se sentent chez eux dans nos sociétés — c'est le défi de l'intégration. C'est un défi qui commence chez nous. L'intégration suppose un respect mutuel des valeurs et des traditions, tant de la part des nouveaux venus que de la part des pays d'accueil.

Aucun pays ne peut relever seul tous ces défis. Il ne s'agit pas là d'un problème Nord-Sud ni d'un problème Est-Ouest. C'est véritablement un problème mondial, néanmoins institutionnel, et nos cadres juridiques ne sont nullement adaptés aux problèmes que nous devons résoudre sur le plan des migrations.

Nous ne faisons que réagir aux urgences — mais alors, nous agissons souvent trop tard, et d'une manière défensive et hésitante. J'en appelle à tous pour que nous agissions dès maintenant. Des progrès s'imposent en matière de migration si

nous voulons trouver l'assise qui nous permettra de passer outre les frustrations du *statu quo*.

Suivi

Cette semaine, le monde a les yeux tournés vers Le Caire. Mais qu'arrivera-t-il lorsque nous rentrerons chez nous? Allons-nous simplement reprendre nos vieilles habitudes?

Nous savons tous que nous serons jugés par nos actes et nos réalisations, non par nos paroles, si nobles soient-elles. Je reconnais que nous avons tous nos propres priorités nationales, des priorités qu'il faudra équilibrer avec les engagements pris ici.

Le Canada, par exemple, est en train de revoir de fond en comble sa politique étrangère et celle concernant les migrations, et mène de nombreuses consultations auprès de ses citoyens. Ceux-ci se demandent si nous dépensons avec discernement les sommes que nous consacrons au développement et, à notre tour, nous posons la question aux agences des Nations Unies et aux ONG. Dépensons-nous de manière stratégique? Faisons-nous vraiment tout ce que nous pouvons pour satisfaire les besoins humains fondamentaux?

Les Canadiens nous disent que nous devrions consacrer notre aide étrangère là où elle peut faire le plus de bien — les besoins humains fondamentaux, tels que l'immunisation, la nutrition, les soins médicaux essentiels, y compris la planification des naissances, et l'éducation, en particulier l'éducation de nos filles. Et c'est exactement ce que nous avons l'intention de faire.

Conclusion

Le projet de Programme d'action est un aperçu des réalisations qui seront accomplies et des problèmes qui seront résolus au cours des 20 prochaines années. Mais nous savons que ce n'est pas assez. Alors n'oublions pas de faire le bilan pour nous assurer du bien-fondé de notre programme. Nous devons promettre à nos enfants que nous ne nous contenterons pas de paroles. Nous agirons :

- en réduisant de moitié les taux de mortalité des femmes en couches;
- en stoppant la propagation mortelle du SIDA;
- en abaissant les taux de mortalité infantile;
- en faisant de l'accès aux services de santé génésique un droit universel.

Et nous ralentirons l'inexorable tic-tac de l'horloge terrestre.

Il y a un quart de siècle, le prix Nobel de la paix, M. Lester Pearson, qui a dirigé mon pays, engageait les leaders mondiaux à «cultiver des idéaux internationaux, à élaborer des politiques internationales, à renforcer les institutions internationales [...] afin d'assurer la paix et le progrès» à l'intérieur de la famille humaine.

C'est là le défi que je vous transmets aujourd'hui au Caire. Et nous devons le relever parce que chaque génération a l'obligation morale de laisser à ses enfants un monde plus sûr, plus sain que celui dont elle a hérité.

C'est notre devoir. Et, aujourd'hui, nous avons l'occasion de l'accomplir.

Je vous remercie.